



FINANCE D'ENTREPRISE

Corrigé du TEST DE MI-PARCOURS

Du vendredi 21 octobre 2022 de 13h00 à 14h15

Sur 40 points

QUESTIONS

1. L'État, actionnaire à 84 % d'EDF lui a imposé au printemps 2022 de céder 10 % de sa production nucléaire à un prix très inférieur au marché à ses concurrents afin que ceux-ci puissent atténuer l'impact de la hausse des prix de l'énergie aux consommateurs. Les actionnaires minoritaires ne se sont pas contentés de protester, ils ont saisi la justice en arguant d'abus de majorité et d'abus de bien social qui semblent caractérisés. L'État a alors annoncé son intention de racheter les actions des minoritaires à 12 €, soit le double du cours du moment pour une action qui avait été introduite en Bourse à 32 € en 2005.

Est-ce un signal ? Si oui, dans quel sens ? **2 points.**

L'intention de racheter les actionnaires minoritaires indique la volonté de sortir de la bourse.

Un « signal » est une décision financière librement prise, par un acteur susceptible de posséder des informations qui ne sont pas dans le domaine public, et de nature à comporter sa propre sanction si le signal est émis pour tromper.

Il est difficile de voir dans cette annonce un signal, car le retrait de la cote d'EDF s'impose puisque que le groupe ne peut plus être gérée de façon indépendante au seul service de l'intérêt financier de ses actionnaires, compte tenu que l'État en fait un outil de sa politique économique. La cotation en bourse n'est donc plus appropriée.

2. Des obligations ont été émises par Danone en 2021 avec un taux d'intérêt fixe de 0,5 % et une durée de 9 ans. En 2022, Danone émet de nouvelles obligations, de même catégorie, émises pour 8 ans, mais avec un taux d'intérêt de 3 %. Ces deux obligations sont remboursables le moment venu au pair qui correspond aussi au prix d'émission.

Pensez-vous que le cours des obligations Danone émises en 2021 soit inférieur, supérieur ou égal à leur prix d'émission de 2021 ? Pourquoi ? **2 points.**

Si Danone a émis des obligations à 3 % en août après en avoir émis l'année précédente à un taux beaucoup plus faible, de 0,5 %, cela peut s'expliquer par deux raisons (qui peuvent d'ailleurs se cumuler) : une hausse générale des taux d'intérêt dans le marché et/ou une détérioration du risque attaché à la signature Danone.

Cette hausse du taux exigé provoque une baisse de la valeur de marché de cette obligation, le marché n'ayant pas d'autre moyen que de faire baisser la valeur de l'obligation pour obtenir plus de rendement, alors que la rémunération annuelle est inchangée. Le cours de cette obligation sera donc inférieur à son prix d'émission. En effet, les investisseurs qui ont acheté l'obligation Danone 0,5 % en 2021, vont la vendre pour acquérir des obligations Danone de même catégorie émises en 2022, mais rapportant 3 % au lieu de 0,5 %. Donc le cours des obligations 2021 0,5 % va baisser en dessous de leur nominal.

Un calcul qui n'était pas demandé montre que ce cours devrait s'établir à 82,5 % du nominal.

Compte tenu de la réponse à la question précédente, si vous achetez au prix actuel du marché ces obligations émises en 2021 et rapportant un coupon de 0,5 % quel taux de rentabilité pouvez-vous espérer sur votre investissement ? Pourquoi ? **2 points.**

L'achat au prix du marché d'une obligation, sauf faillite de son émetteur dans l'intervalle, va rapporter à son détenteur le taux d'actualisation utilisé pour déterminer le prix de cette obligation, donc ici 3 %. Certes le taux d'intérêt annuel n'est que de 0,5 %, mais vous n'allez pas acheter cette obligation pour son nominal (sur lequel est calculé le montant de l'intérêt annuel), mais à un prix plus bas, 82,5 % du nominal. Votre taux de rentabilité sur votre placement viendra donc d'un intérêt de 0,5 sur votre prix d'achat de 82,5, soit un rendement de $0,5/82,5 = 0,6\%$ par an et d'une plus-value finale car l'obligation que vous avez achetée 82,5 vous sera remboursée 100, soit une plus-value de 17,5 sur les 8 ans de votre placement.

3. Une société de haute technologie a accordé fin 2021 des stock-options à ses dirigeants exerçables à un cours de 100, correspondant au cours de bourse du moment. Du fait de la chute des valeurs technologiques depuis le début de l'année 2022 de l'ordre de 50 à 60 %, l'objectif recherché par la mise en place de cet outil est-il toujours d'actualité ? Quelle théorie illustre cette réflexion ? **2 points.**

La valeur des stock-options, qui s'analyse comme une valeur d'option, a beaucoup baissé depuis plusieurs mois du fait de la baisse du cours de bourse de l'action sous-jacente. L'espoir de gain pour les dirigeants est donc fortement réduit par rapport au moment où ces stock-options ont été accordés. En première approche, on peut donc soutenir que l'objectif d'alignement et de fidélisation des dirigeants n'a pas été pleinement atteint.

Pour autant, on peut estimer que l'objectif demeure peut-être car, en bourse, ça monte et ça baisse, surtout pour les valeurs de haute technologie, et la baisse de cette année pourra peut-être être vite oubliée. Tout dépend en réalité de la maturité de ces stock-options : si elle est courte, l'objectif n'est pas atteint, si elle est longue, les stock-options ont toujours de la valeur et l'objectif demeure d'actualité.

Cette réflexion évoque la théorie des mandats (appelée aussi théorie de l'agence).

4. Que peut-on déduire, du fait que l'armateur de porte-containers CMA CGM ait gagné en 2021 en résultat net autant que sur le cumul des 10 dernières années, sur la nature de son activité ? Sur sa structure de coûts ? **2 points.**

Cette poussée des résultats en 2021, liée à une reprise très vigoureuse des volumes d'échanges internationaux post-année de confinement généralisé, et des prix du fret, suggère que le chiffre d'affaires a crû beaucoup plus vite que les dépenses.

CMA CGM, en tant que transporteur notamment maritime, a donc une activité assez cyclique, qui suit et amplifie les volumes d'échanges internationaux, donc est très sensible à la conjoncture.

La surréaction des résultats par rapport à l'activité suggère un « effet de ciseau » favorable, donc une part importante de coûts fixes, ce qui est d'ailleurs conforme à l'intuition : qu'est-ce qu'un transporteur maritime, si ce n'est un propriétaire et exploitant de navires de commerce, qui, sauf notamment pour le carburant, a des coûts de fonctionnement principalement fixes ?

EXERCICES

Exercice 1

Vous êtes président de la société familiale Baugnies spécialisée dans les sapins de Noël et vous envisagez en cette fin d'année 2022 d'acquérir une nouvelle machine présentant les plus récentes avancées technologiques qui est bradée par son fabricant au bord de la faillite. Celui-ci vous la propose au prix de 100 000 €. Vous disposez d'une aile de bâtiment totalement amortie, et qu'un voisin se propose de vous acheter pour 40 000 €, où vous allez implanter cet équipement. Malheureusement, faute de main d'œuvre actuellement disponible, vous ne pourrez pas la mettre en production avant 2023.

Vous estimez que vous pourrez dégager un chiffre d'affaires annuel HT supplémentaire de 250 000 € avec cette nouvelle machine. Les coûts matières sont de 40 % du chiffre d'affaires. Les autres charges d'exploitation annuelles seront de 100 000 €. Le BFR additionnel devrait représenter 2 mois de CA TTC que vous pourrez récupérer en fin de période. Le taux de TVA est de 20 %.

La nouvelle machine serait amortie linéairement sur 5 ans ; votre connaissance du marché vous permet d'estimer que cet équipement pourra être revendu à l'issue d'une période de 4 ans pour son montant comptable net, c'est-à-dire sans dégager de plus-value.

Comme vous allez procéder à de nouvelles embauches, vous pouvez prétendre en 2023 à une subvention accordée par la Région. Son montant serait de 10 000 € qui sera soumise à l'impôt sur les sociétés l'année de sa réception. Le taux d'impôt sur les sociétés s'élève à 25 %. Le chef d'atelier, dont le salaire mensuel toutes charges comprises est de 4 000 € devra consacrer 15 jours de son temps à la formation des nouveaux embauchés ; quand vous l'avez interrogé il vous a dit qu'il arriverait à s'organiser de manière à faire face à ce surcroît de travail.

Votre directeur financier Jordi Plaumé vous apprend que votre concurrent Fagot, dont l'actif économique présente le même risque et les mêmes perspectives de développement que Baugnies, utilise un coût du capital de 7,5 %, ce qui, ajoute-t-il, est fiable car son directeur financier est un ancien professeur de finance à HEC. Cependant, comme Fagot est une société endettée et que Baugnies ne l'est pas, Jordi Plaumé vous suggère d'utiliser un taux plus faible (6,5 %).

De l'autre côté, Jean Baugnies, un membre de la famille fondatrice, vous déclare pour sa part, que sa famille a toujours privilégié la sécurité, et qu'en conséquence il conviendrait d'utiliser un taux de 10 % de manière à n'envisager que les investissements les plus rentables.

Jean Baugnies vous fait une autre remarque : il conviendrait de ne pas oublier le légitime désir des actionnaires de percevoir un rendement régulier de leur investissement dans le capital de Baugnies. Il vous recommande donc de prendre en compte les dividendes prévisionnels annuels de 2 000 € dans la détermination des flux et dans vos calculs.

1 - Posez le calcul des flux de trésorerie disponible de cet investissement pour chaque année de 2022 à 2027, sans faire l'application numérique, par exemple dans un tableau. **4 points.**

<i>(en milliers d'euros)</i>						
Année	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Compte de résultat						
Chiffre d'affaires HT		250	250	250	250	
Subvention reçue		10				
Consommation de matières premières		100	100	100	100	
Autres charges		100	100	100	100	
Excédent brut d'exploitation		60	50	50	50	
Dotation aux amortissements		20	20	20	20	
Résultat d'exploitation		40	30	30	30	
Flux de trésorerie						
Résultat d'exploitation		40	30	30	30	
Impôt sur les sociétés sur le résultat d'exploitation		10,0	7,5	7,5	7,5	
Dotation aux amortissements		20	20	20	20	
Variation du BFR		50	0	0	-50	
Investissement	140				-20	
Flux de trésorerie disponible	-140	0	43	43	113	

Le 140 d'investissement en 2022 tient compte de l'achat de la machine pour 100 et du 40, prix de vente de bâtiment à laquelle on renonce pour installer la machine. La variation du BFR en 2023 est de 250 de CA HT \times 1,2 pour passer au CA TTC \times 2 mois / 12 mois. Puisque la formation des nouveaux ouvriers est assurée par le chef d'atelier sur ses temps morts, elle n'a pas de coût marginal. Le dividende n'est pas pris en compte, car c'est un flux de financement et non propre à l'acquisition et à l'exploitation de cette machine.

2 - Quel taux d'actualisation retiendriez-vous pour apprécier financière la pertinence financière de cet investissement ? Pourquoi ? **2 points.**

7,5 %, car le taux d'actualisation ne tient pas compte de la structure du financement de l'entreprise mais uniquement du risque de marché de l'actif en question. 7,5 % correspond à ce qui est demandé comme taux de rentabilité normal pour ce type d'actif en ce moment.

3 – En supposant que la VAN actuelle nette de cet investissement soit positive, et que l'entreprise Baugnies dispose du financement nécessaire pour le réaliser, quel facteur fondamental pourrait à notre époque la conduire à renoncer néanmoins à cet investissement ? Pourquoi ? **2 points.**

Un bilan carbone de cette machine incompatible avec vos objectifs de réduction de vos émissions de carbone d'ici 2025.

Exercice 2

Vous cherchez à évaluer l'entreprise TOMIE qui a réalisé en 2021 un résultat d'exploitation de 10. Son endettement bancaire et financier net est de 7 en montant et en valeur.

Vous observez une entreprise très similaire que vous considérez être un bon comparable, BASMA, dont la capitalisation boursière est de 100, l'endettement bancaire et financier net de 50 en montant et en valeur, et dont le résultat d'exploitation 2021 a été de 15.

1 – Quel est le multiple du résultat d'exploitation 2021 de BASMA ? **2 points.**

La Valeur de l'Actif Economique de Basma est égale à la somme de la Valeur des Capitaux Propres et de la Valeur de l'Endettement Net.

La capitalisation boursière représente la Valeur des Capitaux Propres $\rightarrow V_{AE} = 100 + 50 = 150$

Le Multiple du Résultat d'Exploitation 2021 de Basma est alors $V_{AE} / \text{Résultat d'Exploitation 2021} = 150 / 15 = 10$.

2 – En appliquant ce multiple du résultat d'exploitation 2021 de BASMA, quelle est la valeur des capitaux propres de TOMIE que vous trouvez ? **2 points.**

Comme Tomie et Basma sont deux entreprises comparables, on peut utiliser le Multiple du Résultat d'Exploitation de Basma pour évaluer l'Actif Economique de Tomie

$$\Rightarrow V_{AE} \text{ de Tomie} = \text{Résultat d'Exploitation 2021 de Tomie} \times \text{Multiple} = 10 \times 10 = 100$$

La Valeur des Capitaux Propres de Tomie est égale à la Valeur de l'Actif Economique de Tomie diminuée de la Valeur de l'Endettement Net de Tomie

$$\Rightarrow V_{KP} \text{ Tomie} = V_{AE} \text{ Tomie} - V_{ENet} \text{ Tomie} = 100 - 7 = 93.$$

3 – En creusant un peu votre analyse financière, vous prenez conscience que le résultat d'exploitation de TOMIE en 2021, 10, correspond à la somme du résultat d'exploitation des activités françaises de 25, et du résultat d'exploitation des activités allemandes et anglaises pour - 15. En effet TOMIE, fort de son succès en France, s'est implanté il y a 3 ans dans ces deux pays et pense arriver à l'équilibre d'exploitation en Allemagne et en Angleterre en 2024. En appliquant le multiple d'exploitation de BASMA, dont toutes les filiales sont profitables, au résultat d'exploitation de TOMIE de 10, à combien valorisez-vous implicitement les filiales anglaises et allemandes de TOMIE ? Ceci vous paraît-il raisonnable ? Pourquoi ? **2 points.**

Si on appliquait le même multiple du résultat d'exploitation aux activités françaises et, d'autre part, aux activités allemandes et anglaises, on aurait

1. $V_{AE} \text{ des activités françaises} = 25 \times 10 = 250$
2. $V_{AE} \text{ des activités allemandes et anglaises} = - 15 \times 10 = - 150$

On obtiendrait un résultat aberrant puisque l'on a du mal à comprendre comment les activités anglaises et allemandes pourraient valoir 10 fois leurs pertes actuelles alors que celles-ci devraient disparaître en 2024 par l'arrivée à l'équilibre,

et que d'ici là on peut présumer qu'elles se réduiront. L'application de la méthode relative est donc inadaptée à évaluer l'Actif Economique des activités allemandes et anglaises de Tomie, puisque que contrairement à Basma, Tomie a des activités importantes en perte et sources d'une potentielle croissance plus forte.

4 – Sachant que l'on pourrait évaluer la valeur de l'actif économique des filiales anglaises et allemandes de TOMIE à 18 par actualisation de leurs flux de trésorerie disponible, à combien pourriez-vous évaluer les capitaux propres du groupe ? **2 points.**

$$\text{On aura alors } V_{AE \text{ Groupe Tomie}} = V_{AE \text{ activités françaises}} + V_{AE \text{ activités allemandes et anglaises}} = 25 \times 10 + 18 = 268$$

$$\text{et } V_{KP \text{ Groupe Tomie}} = V_{AE \text{ Groupe Tomie}} - V_{ENet} = 268 - 7 = 261$$

Exercice 3

Cet exercice a pour objectif de vous faire prendre conscience des effets d'une inflation qui serait forte et durable sur la situation financière des entreprises.

Prenons ainsi une entreprise avec un chiffre d'affaires de 100, un résultat d'exploitation de 12, une dotation aux amortissements de 5, un BFR de 20 stable hors inflation et un impôt sur les sociétés de 25 %. Pour simplifier, cette entreprise n'est ni endettée, ni en croissance.

1 - Dans un contexte d'inflation faible, calculez son flux de trésorerie d'exploitation en partant du résultat d'exploitation, c'est-à-dire : Résultat d'exploitation + Dotation aux amortissements - Impôts sur les sociétés à 25 % du résultat d'exploitation – Variation du BFR. **1 point.**

On suppose l'inflation négligeable tout comme la croissance

$$\begin{aligned} \text{Flux de trésorerie d'exploitation} &= 12 + 5 - 25\% \times 12 - 0 \text{ (BFR stable car croissance négligeable)} \\ &= 14 \end{aligned}$$

2 - Maintenant, supposons que l'inflation passe brutalement à 10 % comme on le voit en Europe en ce moment et reste à ce niveau, et que notre entreprise soit capable de la répercuter intégralement à ses clients, ce qui veut dire que si ses coûts d'exploitation augmentent du fait de l'inflation de 10 % l'an, elle pourra augmenter des prix de ventes de 10 % l'an sans supporter de baisse des volumes achetés par ses clients.

Dans ces nouvelles conditions, recalculez son flux de trésorerie d'exploitation. **1 point.**

$$\text{Rex} = \text{Produits d'exploitation} - \text{Charges d'exploitation}$$

Si les produits et les charges d'exploitation augmentent toutes les deux de 10%, alors le Rex va augmenter de 10%

Par ailleurs le BFR va augmenter lui aussi de 10% car ses composantes (stocks, créances clients et dettes fournisseurs) sont-elles-aussi en croissance de 10%

Par conséquent

$$\begin{aligned} \text{Flux de trésorerie d'exploitation} &= 12 \times (1+10\%) + 5 \text{ (amortissements inchangés)} - 25\% \times 12 \times (1+10\%) - \\ &20 \times 10\% \text{ (l'augmentation du BFR est de 10\%)} \\ &= 13,2 + 5 - 3,3 - 2 \end{aligned}$$

$$= 12,9$$

3 – Calculez le flux de trésorerie disponible en partant du flux de trésorerie d'exploitation de la question précédente et en sachant que les investissements de maintien annuels de 5 en période de faible inflation vont devoir être revus à la hausse pour tenir compte de l'inflation. **1 point.**

$$\begin{aligned} \text{FTD} &= \text{Flux de trésorerie d'exploitation} - \text{Investissement} \\ &= 12,9 - 5 \times (1+10\%) \\ &= 7,4 \end{aligned}$$

4 – Calculez maintenant ce qu'était le flux de trésorerie disponible de cette entreprise avant que l'inflation ne bondisse à 10 %. **1 point.**

$$\begin{aligned} \text{FTD (sans inflation)} &= \text{Flux de trésorerie d'exploitation (sans inflation)} - \text{Investissement} \\ &= 14 - 5 \\ &= 9 \end{aligned}$$

5 – En comparant vos réponses à la question 3 et à la question 4, êtes-vous surpris que les valeurs des entreprises aient baissé de l'ordre de 20 %, tous secteurs confondus, depuis que l'inflation a bondi à environ 10 % l'an ? Pourquoi ? **2 points.**

On a vu que l'inflation de 10% entraîne une baisse du FTD (de 9 à 7,4) de l'ordre de 18%, en raison du gonflement induit des BFR qui est bien supérieur à la hausse de la marge induite. Or, dans le cadre de l'application d'une valorisation par actualisation des flux de trésorerie, la baisse du FTD entraîne, mutatis mutandis, une baisse de la valorisation équivalente. Il n'est donc pas surprenant (si l'exemple numérique précédent est représentatif des entreprises en général), que la hausse de 10% de l'inflation ait entraîné une baisse des valorisations de l'ordre de 20%.

6 – La situation d'une entreprise qui ne pourrait pas répercuter l'inflation subie sur ses coûts serait-elle meilleure ou moins bonne que celle de notre entreprise ? Pourquoi ? **1 point.**

Elle serait beaucoup plus dégradée car elle s'accompagnerait d'une baisse de ses marges (effets ciseaux négatifs). A titre illustratif, si les coûts (88) augmentent de 10% et que ses produits (100) sont stables, la marge (Rex) passera de 12 à 3, soit une baisse de 75%.

Exercice 4

La société Maison Antoine Baud est propriétaire en France d'un parc de hangars, bureaux, usines et magasins qu'elle loue à des tiers locataires.

Calculez le montant de l'actif économique de deux façons différentes, la rentabilité économique et la rentabilité des capitaux propres de cette entreprise en 2021. **4 points.**

Calcul de l'actif Économique 2021 :

L'actif économique peut être calculé de deux manières :

Actif Immobilisé + Besoin en Fonds de Roulement

Ou

Capitaux Propres + Dettes Financières Nettes

	2021
Actif Immobilisé	48 028 951
Créances	6 460 927
Charges constatées d'avance	19 734
- Dettes fournisseurs	412 678
- Dettes fiscales et sociales	619 418
- Dettes sur immobilisations	196 729
- Autres dettes	198 756
- Produits constatés d'avance	2 114 203
= Besoin en Fonds de Roulement	2 938 877
ACTIF ECONOMIQUE = Actif Immob. + BFR	50 967 828
Capitaux Propres	32 975 225
Dettes Financières	26 267 911
- Disponibilités	8 275 310
= Dettes Financières Nettes	17 992 601
ACTIF ECONOMIQUE = CP + DFN	50 967 826

Rentabilité économique et rentabilité des capitaux propres 2021 :

	2021
Résultat d'Exploitation	2 657 057
Impôts	26,5%
Résultat d'exploitation après impôts	1 952 937
Actif Économique	50 967 828
Rentabilité économique	3,8%
Résultat Net	1 826 642
Capitaux Propres	32 975 225
Rentabilité des capitaux propres	5,5%

Qu'est-ce qui explique la différence des deux rentabilités ? **1 point.**

La société Maison Antoine Baud bénéficie d'un effet de levier positif. Le coût des dettes financières étant a priori inférieur à la rentabilité économique, la rentabilité des capitaux propres bénéficie d'un effet de levier positif lié à l'endettement financier net. C'est ce que l'on observe avec un coût de la dette après impôts de $217 \times (1 - 26,5\%) / 17 993 = 0,9\%$.

Pour mémoire, la formule de l'effet de levier s'applique :

$$\begin{aligned} \text{Rentabilité des capitaux propres} = & \\ & \text{Rentabilité économique} \\ & + \text{Dettes financières nettes} / \text{Capitaux propres} \\ & \times (\text{Rentabilité économique} - \text{coût des dettes financières après impôts}) \end{aligned}$$

Que pensez-vous du niveau de rentabilité économique compte tenu du secteur d'activité de Maison Antoine Baud ? **2 points.**

La société Maison Antoine Baud, opère dans le secteur de location d'actifs immobiliers à des professionnels, où la rentabilité économique est traditionnellement relativement faible car le risque de fluctuation des revenus, les loyers, le plus souvent indexés sur l'inflation, est faible.

Vous pourrez prendre comme taux de l'impôt sur les sociétés 26,5 %, considérer les charges constatées d'avance, les dettes sur immobilisations, les autres dettes et les produits constatés d'avance comme des éléments du BFR.

Bilan Actif

MAISON ANTOINE BAUD

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Edition du 09/05/22

Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	12 982	12 982		
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	35 530	34 424	1 107	2 050
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	48 512	47 405	1 107	2 050
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	17 440 077	1 220 272	16 219 804	15 642 336
Constructions	63 607 770	32 101 500	31 506 270	31 109 675
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 700	1 700		
Autres immobilisations corporelles	54 114	40 503	13 611	16 759
Immobilisations en cours	286 400		286 400	1 146 522
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	81 390 061	33 363 976	48 026 085	47 915 292
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	1 759		1 759	1 759
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	1 759		1 759	1 759
ACTIF IMMOBILISÉ	81 440 332	33 411 381	48 028 951	47 919 101
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	322 290		322 290	
Créances clients et comptes rattachés	2 790 151	102 969	2 687 182	2 395 199
Autres créances	3 451 455		3 451 455	2 190 936
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	6 563 896	102 969	6 460 927	4 586 134
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	873 501	194 066	679 436	90 772
Disponibilités	7 595 874		7 595 874	9 718 318
Charges constatées d'avance	19 734		19 734	28 255
TOTAL disponibilités et divers :	8 489 109	194 066	8 295 043	9 837 346
ACTIF CIRCULANT	15 053 005	297 035	14 755 970	14 423 480
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	96 493 337	33 708 416	62 784 921	62 342 582

Bilan Passif

MAISON ANTOINE BAUD

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 09/05/22
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 3 096 336	3 096 336	3 096 336
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	161 405	161 405
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence	2 482 425	2 482 425
Réserve légale	322 568	322 568
Réserves statutaires ou contractuelles	1 130 398	1 130 398
Réserves réglementées		
Autres réserves	21 442 380	18 458 752
Report à nouveau	2 500 000	2 500 000
Résultat de l'exercice	1 826 642	4 338 275
TOTAL situation nette :	32 962 155	32 490 160
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	13 070	12 855
CAPITAUX PROPRES	32 975 225	32 503 015
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	24 402 299	23 834 246
Emprunts et dettes financières divers	1 865 612	1 783 251
TOTAL dettes financières :	26 267 911	25 617 497
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	412 678	245 505
Dettes fiscales et sociales	619 418	1 690 962
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	196 729	183 398
Autres dettes	198 756	129 748
TOTAL dettes diverses :	1 427 582	2 249 613
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	2 114 203	1 972 458
DETTES	29 809 696	29 839 567
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	62 784 921	62 342 582

Compte de Résultat (Première Partie)

MAISON ANTOINE BAUD

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 09/05/22
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services	8 226 490		8 226 490	7 538 390
Chiffres d'affaires nets	8 226 490		8 226 490	7 538 390
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			1 542 297 313	1 441 106 547
PRODUITS D'EXPLOITATION			9 769 101	8 980 043
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres achats et charges externes			1 784 984	1 333 449
TOTAL charges externes :			1 784 984	1 333 449
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			1 231 729	1 254 605
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements Charges sociales			274 368 121 357	400 861 174 639
TOTAL charges de personnel :			395 724	575 499
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges			3 653 155 10 455	3 556 911 25 604
TOTAL dotations d'exploitation :			3 663 610	3 582 515
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			35 097	20 609
CHARGES D'EXPLOITATION			7 111 144	6 766 678
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			2 657 957	2 213 364

Compte de Résultat (Seconde Partie)

MAISON ANTOINE BAUD

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 09/05/22
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 657 957	2 213 364
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	213 881	321 875
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 529	4 106
Reprises sur provisions et transferts de charges	49 580	
Différences positives de change	958	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		602 033
	266 948	928 014
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	164 507	73 365
Intérêts et charges assimilées	318 468	342 331
Différences négatives de change	1 300	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	484 275	415 696
RÉSULTAT FINANCIER	(217 327)	512 318
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 440 630	2 725 682
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	94 730	3 570
Produits exceptionnels sur opérations en capital	18 134	4 769 222
Reprises sur provisions et transferts de charges	627	606
	113 490	4 773 398
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	57 405	3 402
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 474 204
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	12 676	5 199
	70 081	1 482 805
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	43 408	3 290 593
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	657 396	1 678 000
TOTAL DES PRODUITS	10 149 538	14 681 454
TOTAL DES CHARGES	8 322 896	10 343 180
BÉNÉFICE OU PERTE	1 826 642	4 338 275